

L@bel numérique Collèges campagne 2017-2018

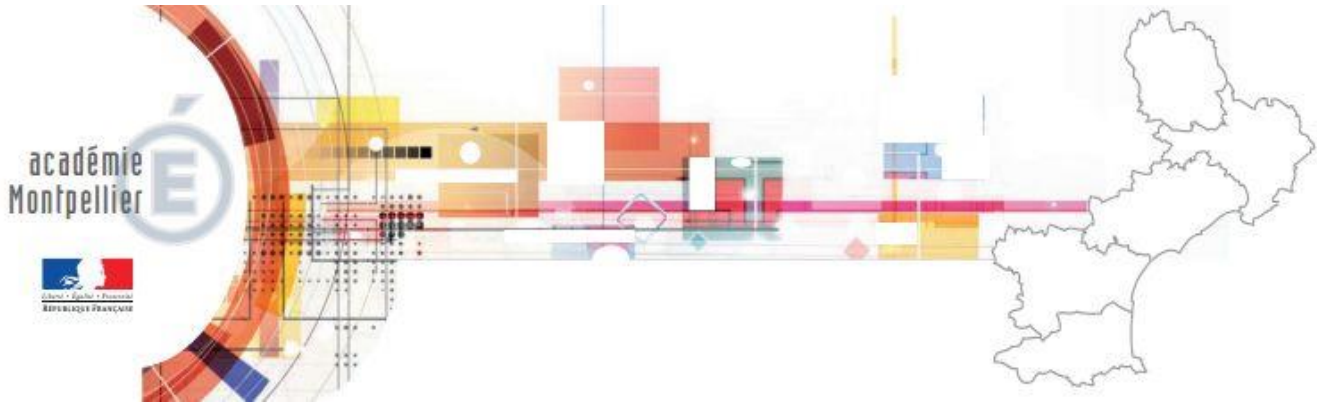


L'académie de Montpellier et les conseils départementaux ont fait du développement du numérique dans les collèges une de leur priorité. En effet, le numérique permet de modifier les pratiques de classe et d'offrir de nouveaux environnements d'apprentissage. La société numérique qui nous entoure nous oblige aussi à faire acquérir aux élèves des compétences spécifiques afin d'accompagner leur insertion sociale et professionnelle. La réforme du collège qui devient effective à cette rentrée intègre cette dimension numérique dans les nouveaux programmes.

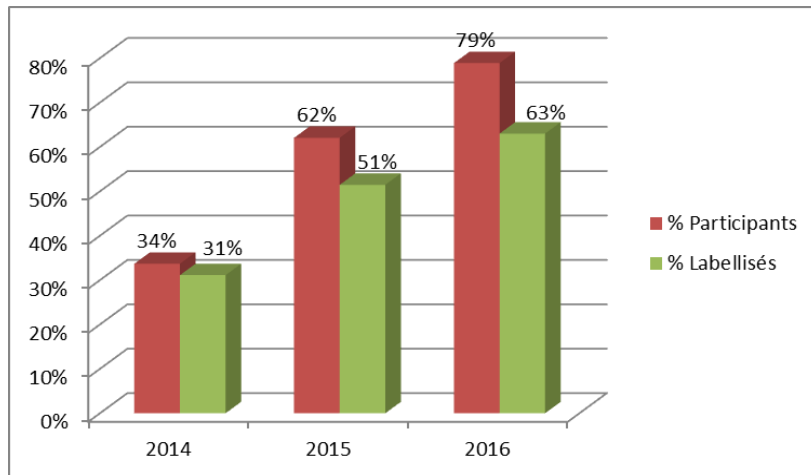
Afin d'attester de la dynamique numérique d'un établissement, au niveau de son pilotage, de son équipement, des usages pédagogiques et de la formation des personnels, un « **L@bel numérique collège** » territorial a été créé. Le nombre d'établissements labellisés du département, lors de la dernière campagne, s'est accentué. Cette labellisation a permis à certains d'entre eux d'intégrer le plan numérique et de faire partie dorénavant des « collèges numériques » identifiés au niveau national.

Cette nouvelle campagne concerne tous les collèges, anciennement labellisés ou non.

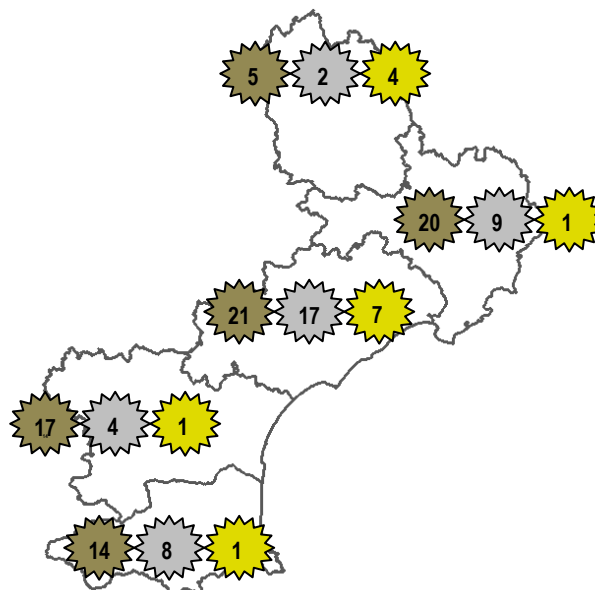
- ✓ **L'ouverture de l'application L@bel est prévue 16 octobre 2017.** Elle sera annoncée par un message électronique à tous les collèges.
- ✓ **La campagne de labellisation se clôturera le 20 novembre 2017.**

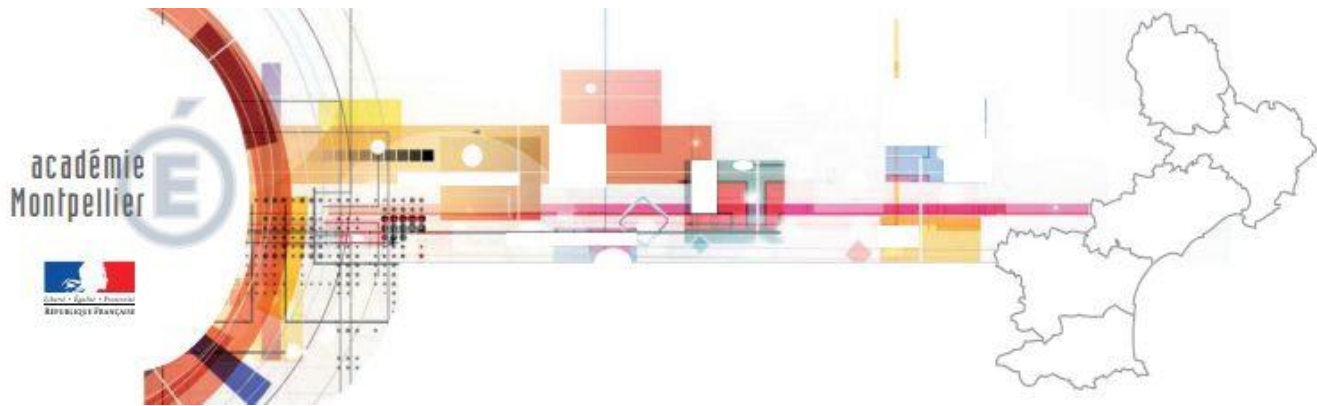


Résultats de la campagne 2016/2017 de l@bellisation



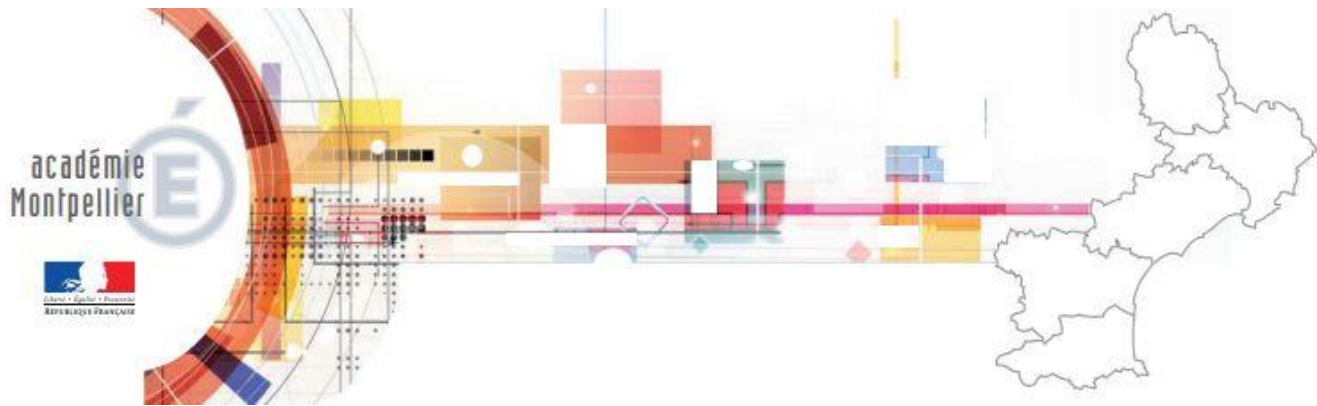
Année	Aude	Gard	Hérault	Lozère	P.O.	Total
2016						
Labellisés	22	30	45	11	23	131
63%	78%	54%	55%	84%	74%	
2015						
Labellisés	16	29	32	8	22	107
51%	59%	54%	40%	62%	73%	



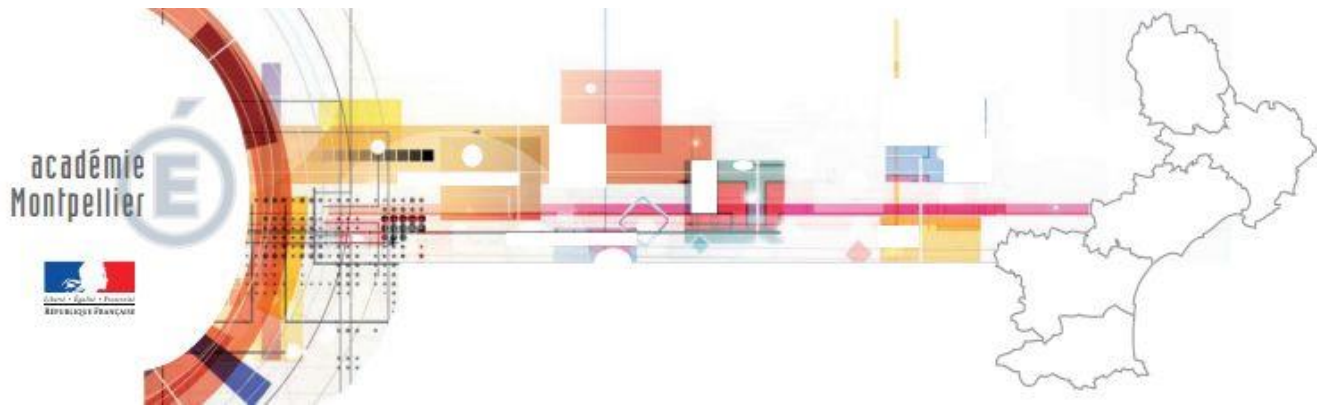


Liste des établissements labellisés suite à la campagne 2016-2017

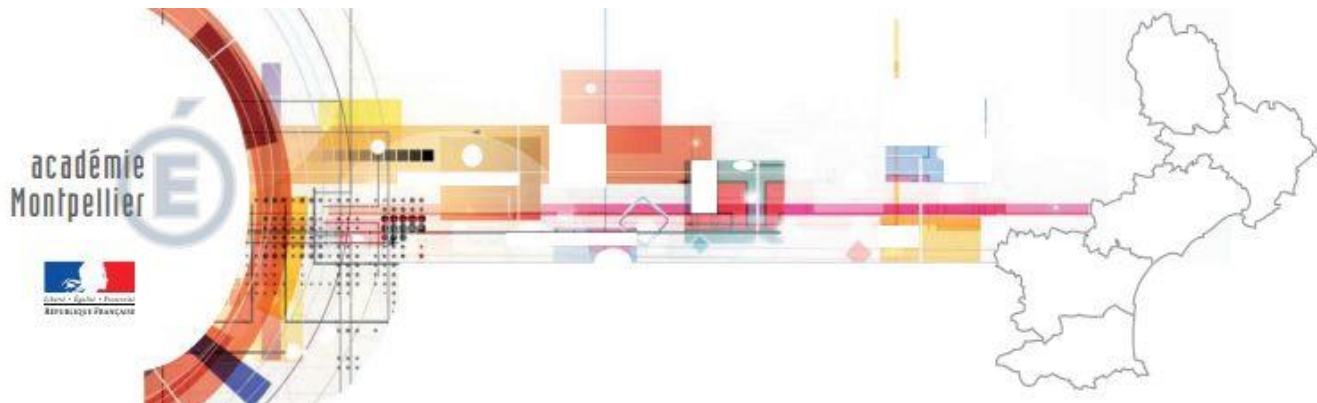
RNE	Nom du collège	Localisation	Niveau de l@bel	Qualifications
0110003U	Collège de l'Alaric	Capendu	1	
0110010B	Collège André Chénier	Carcassonne	1	Clg numérique
0110021N	Collège Victor Hugo	Narbonne	1	
0110025T	Collège Cité	Narbonne	1	Clg numérique
0110068P	Collège Georges Brassens	Narbonne	1	REP
0110665N	Collège Varsovie	Carcassonne	1	
0110666P	Collège Le Bastion	Carcassonne	1	
0110667R	Collège Pierre et Marie Curie	Rieux-Minervois	1	
0110672W	Collège Jules Verne	Carcassonne	1	Clg numérique REP
0110674Y	Collège Gaston Bonheur	Trèbes	1	
0110675Z	Collège Michel Bousquié	Quillan	1	
0110676A	Collège Saint Exupéry	Bram	1	
0110686L	Collège Joseph Anglade	Lézignan-Corbières	1	
0110810W	Collège de Grazaillies	Carcassonne	1	
0110859Z	Collège Joseph Delteil	Limoux	1	
0110870L	Collège Antoine Pons	Chalabre	1	
0111015U	Collège Marcelin Albert	Saint-Nazaire-d'Aude	1	Clg numérique
0110015G	Collège Jean Baptiste Bieules	Couiza	2	Clg numérique
0110724C	Collège des Corbières Maritimes	Sigean	2	
0110788X	Collège Montesquieu	Narbonne	2	
0111051H		Lézignan-Corbières	2	
0110725D	Collège la Nadière	Port-la-Nouvelle	3	



RNE	Nom du collège	Localisation	Niveau de l@bel	Qualifications
0300020J	Collège Antoine Deparcieux	Le Martinet	1	Clg numérique
0300031W	Collège George Ville	Pont-Saint-Esprit	1	Clg numérique
0300036B	Collège Armand Coussens	Saint-Ambroix	1	Clg numérique
0300037C	Collège Jean Vilar	Saint-Gilles	1	Clg numérique REP
0300929X	Collège du Mont Duplan	Nîmes	1	Clg numérique
0301013N	Collège Jean Moulin	Alès	1	REP+
0301014P	Collège Denis Diderot	Alès	1	Clg numérique
0301208A	Collège Eugène Vigné	Beaucaire	1	Clg numérique REP+
0301209B	Collège les Fontaines	Bouillargues	1	Clg numérique
0301213F	Collège Paul Valéry	Roquemaure	1	Clg numérique
0301214G	Collège du Mourion	Villeneuve-lès-Avignon	1	
0301232B	Collège Gaston Doumergue	Sommières	1	Clg numérique
0301245R	Collège Lou Castellas	Marguerittes	1	
0301246S	Collège la Gardonnenque	Brignon	1	Clg numérique
0301282F	Collège Elsa Triolet	Beaucaire	1	REP
0301325C	Collège Henri Pitot	Aramon	1	Clg numérique
0301327E	Collège Gérard Philipe	Bagnols-sur-Cèze	1	
0301721H	Collège Jean Louis Trintignant	Uzès	1	
0301747L	Collège Collège	Lédignan	1	Clg numérique
0301816L	Collège de Gallargues Le Montueux	Gallargues-le-Montueux	1	Clg numérique
0300013B	Collège Le Castellas	Bessèges	2	Clg numérique
0300016E	Collège de la Regordane	Génolhac	2	Clg numérique
0300039E	Collège de la Galaberte	Saint-Hippolyte-du-Fort	2	Clg numérique
0300059B	Collège Jules Verne	Nîmes	2	Clg numérique REP
0300141R	Collège Condorcet	Nîmes	2	
0301010K	Collège Jules Vallès	Nîmes	2	REP+
0301012M	Collège Léo Languier	La Grand-Combe	2	Clg numérique REP
0301098F	Collège les Oliviers	Nîmes	2	COGON COLLÈGES CONNECTÉS REP
0301284H	Collège Jean Rostand	Nîmes	2	Clg numérique
0301094B	Collège Diderot	Nîmes	3	Clg numérique REP+

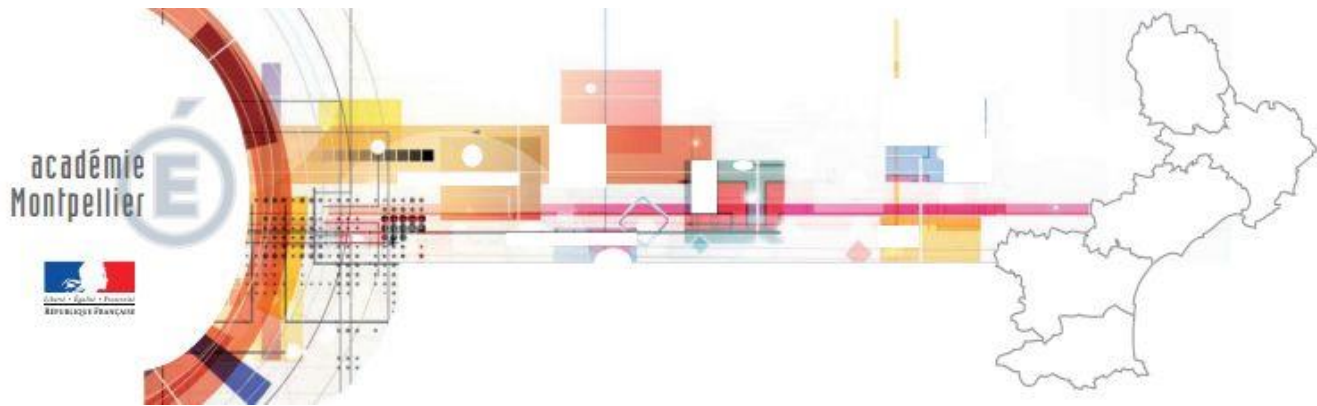


RNE	Nom du collège	Localisation	Niveau de I@bel	Qualifications
0340021N	Collège Jules Ferry	Cazouls-lès-Béziers	1	
0340024S	Collège Voltaire	Florensac	1	
0340034C	Collège Roger Contrepas	Marsillargues	1	
0340057C	Collège Antoine Fauré	Olonzac	1	
0340109J	Collège les Garrigues	Montpellier	1	Clg numérique REP+
0340110K	Collège Pic Saint Loup	Saint-Clément-de-Rivière	1	
0340111L	Collège Clémenceau	Montpellier	1	
0340973Y	Collège Jean Jaurès	Mèze	1	
0340974Z	Collège Emmanuel Maffre Baugé	Paulhan	1	
0341032M	Collège René Cassin	Agde	1	
0341321B	Collège Katia et Maurice Krafft	Béziers	1	
0341363X	Collège de la Voie Domitienne	Le Crès	1	
0341424N	Collège Louise Michel	Ganges	1	
0341537L	Collège Frédéric Mistral	Pérols	1	
0341577E	Collège Le Bérange	Baillargues	1	
0341705U	Collège Alain Savary	Saint-Mathieu-de-Trévières	1	
0341825Z	Collège Ambrussum	Lunel	1	
0341893Y	Collège Paul Émile Victor	Agde	1	
0342077Y	Collège Ray Charles	Fabrègues	1	
0342078Z	Collège des Salins	Villeneuve-lès-Maguelone	1	
0342266D	Collège Internat d'excellence	Montpellier	1	
0340008Z	Collège Victor Hugo	Bessan	2	
0340053Y	Collège Croix d'Argent	Montpellier	2	
0340065L	Collège Jean Jaurès	Saint-Chinian	2	
0340086J	Collège Frédéric Bazille	Castelnau-le-Lez	2	
0340836Z	Collège Paul Riquet	Béziers	2	
0340955D	Collège Las Cazes	Montpellier	2	Clg numérique REP+
0340996Y	Collège les Escholiers de la Mosson	Montpellier	2	REP+
0341030K	Collège Camille Claudel	Montpellier	2	
0341280G	Collège les Pins	Castries	2	
0341368C	Collège de l'Étang de l'Or	Mauguio	2	
0341764H	Collège François Villon	Saint-Gély-du-Fesc	2	
0341826A	Collège François Mitterrand	Clapiers	2	
0341870Y	Collège Marie Curie	Pignan	2	

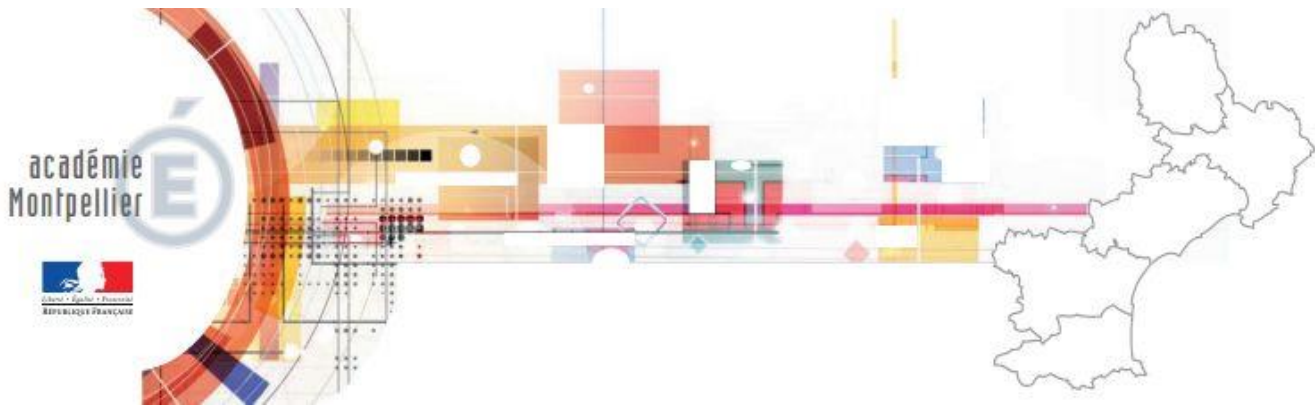


0342036D	Collège Pierre Mendès France	Jacou	2	
0342131G	Collège François Rabelais	Montpellier	2	
0342224H	Collège Olympe de Gouges	Loupian	2	
0342326U	Collège Collège	Roujan	2	COGON COLLÈGES CONNECTÉS
0340051W	Collège Fontcarrade	Montpellier	3	
0340119V	Collège Ferdinand Fabre	Bédarieux	3	
0341065Y	Collège Jean Moulin	Sète	3	REP+
0341364Y	Collège Gérard Philipe	Montpellier	3	REP
0341366A	Collège du Salagou	Clermont-l'Hérault	3	Clg numérique
0341388Z	Collège Marcel Pagnol	Sérignan	3	
0342076X	Collège de la Petite Camargue	Lansargues	3	

RNE	Nom du collège	Localisation	Niveau de l@bel	Qualifications
0480003T	Collège des Trois Vallées	Florac	1	
0480004U	Collège Marthe Dupeyron	Langogne	1	
0480006W	Collège Sport Nature	La Canourgue	1	
0480014E	Collège UPP Pierre delmas	Sainte-Enimie	1	
0480016G	Collège du Trenze	Vialas	1	
0480001R	Collège Henri Rouvière	Le Bleymard	2	Clg numérique
0480015F	Collège Achille Rousson	Saint-Étienne-Vallée-Française	2	
0480002S	Collège Henri Gamala	Le Collet-de-Dèze	3	Clg numérique
0480005V	Collège Marcel Pierrel	Marvejols	3	
0480013D	Collège Haut Gévaudan	Saint-Chély-d'Apcher	3	
0480017H	Collège Odilon Barrot	Villefort	3	



RNE	Nom du collège	Localisation	Niveau de l@bel	Qualifications
0660001T	Collège des Albères	Argelès-sur-Mer	1	
0660008A	Collège Pierre Fouché	Ille-sur-Têt	1	
0660012E	Collège Joseph Sébastien Pons	Perpignan	1	Clg numérique REP+
0660017K	Collège Jean Macé	Perpignan	1	
0660038H	Collège de la Côte Vermeille	Port-Vendres	1	Clg numérique REP+
0660051X	Collège Albert Camus	Perpignan	1	
0660480N	Collège Jean Moulin	Arles-sur-Tech	1	Clg numérique
0660521H	Collège Pablo Casals	Cabestany	1	Clg numérique
0660522J	Collège Marcel Pagnol	Perpignan	1	Clg numérique REP+
0660523K	Collège Paul Langevin	Elne	1	
0660648W	Collège la Côte Radieuse	Canet-en-Roussillon	1	
0660653B	Collège Jules Verne	Le Soler	1	
0660848N	Collège Alice et Jean Olibo	Saint-Cyprien	1	
0660864F	Collège François Mitterrand	Toulouges	1	Clg numérique
0660018L	Collège Madame de Sévigné	Perpignan	2	Clg numérique REP+
0660028X	Collège Jean Mermoz	Saint-Laurent-de-la-Salanque	2	
0660030Z	Collège Pierre Moréto	Thuir	2	Clg numérique
0660037G	Collège Joffre	Rivesaltes	2	Clg numérique
0660049V	Collège Jean Moulin	Perpignan	2	Clg numérique REP+
0660431K	Collège Le Riberal	Saint-Estève	2	
0660601V	Collège Jean Amade	Céret	2	Clg numérique
0660925X	Collège Christian Bourquin	Millas	2	Clg numérique
0660022R	Collège Gustave Violet	Prades	3	Clg numérique



Présentation de la dynamique de l@bellisation

Le "L@bel numérique Collège" reconnaît une dynamique d'établissement dans :

- le pilotage du numérique dans l'établissement
- l'équipement numérique de l'établissement
- les usages pédagogiques du numérique
- l'accompagnement numérique des équipes pédagogiques

Pour satisfaire aux recommandations de ce label, l'établissement sera accompagné à la fois par le conseil départemental, support des infrastructures et des moyens techniques et par l'académie, support de la formation, de l'accompagnement et de l'assistance aux usages. La démarche de labellisation ne peut s'envisager que sur la demande expresse du principal du collège.

Une commission mixte rectorat/collectivités territoriales attribue le "L@bel numérique Collège" et son niveau aux collèges retenus sur la base des critères définis dans ce document. Seuls les collèges qui remplissent au moins les conditions mentionnées dans les critères obligatoires peuvent obtenir le "L@bel numérique Collège".

La décision d'attribution du "L@bel numérique Collège" fera l'objet d'une notification conjointe de l'académie et de la collectivité territoriale.

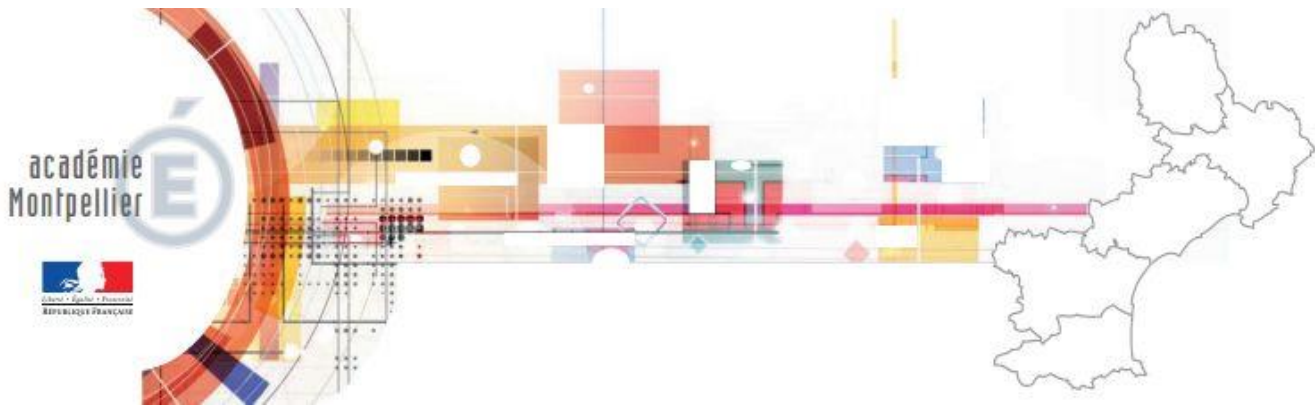
Le collège labellisé, l'académie et la collectivité territoriale pourront utiliser ce "L@bel numérique Collège" dans leur communication.

Critères de l@bellisation

Les critères de labellisation détaillés sont regroupés selon quatre catégories :

- A. Pilotage numérique dans l'établissement
17 critères dont 9 critères obligatoires pour accéder au l@bel niveau 1
- B. Equipement numérique de l'établissement
15 critères dont 4 obligatoires pour accéder au l@bel niveau 1
- C. Usages pédagogiques numériques
28 critères dont 2 obligatoires pour accéder au l@bel niveau 1
- D. Accompagnement numérique des équipes pédagogiques
9 critères dont 4 obligatoires pour accéder au l@bel niveau 1.

Seuls les collèges qui remplissent au moins les conditions mentionnées dans les critères obligatoires peuvent obtenir le "L@bel numérique Collège" du niveau correspondant.



Outre les critères obligatoires, d'autres critères ont été définis. Dans chacune des catégories, les critères sont déclinés en trois niveaux. Cette déclinaison se traduit par l'attribution d'un nombre de points :

- 1 point par critère non obligatoire pour le niveau 1
- 2 points par critère non obligatoire pour le niveau 2
- 4 points par critère non obligatoire pour le niveau 3.

Un critère obligatoire ne rapporte pas de point. Les niveaux de labellisation seront attribués en fonction du nombre de points obtenus.

L@bel niveau 1 : de 34 à 51 points (correspond par exemple à 2/3 des critères non obligatoires de niveau 1 satisfaits)

L@bel niveau 2 : de 51 à 80 point

L@bel niveau 3 : à partir de 81 points

Il ne sera possible d'accéder aux niveaux 1, 2 et 3 qu'à condition que les critères obligatoires spécifiques à ces niveaux soient remplis.

Dans le tableau détaillé des critères ci-après :

- la mention « à l'étude » signifie que l'établissement s'est saisi de la problématique ;
- la mention « planifié » signifie que l'établissement s'engage à ce que ce critère soit rempli lors de la prochaine rentrée, et que la feuille de route visant à atteindre cet objectif soit définie à la date du dépôt du dossier de candidature. Ce point devra être clairement explicité dans le dossier de candidature ;
- la mention « effectif » traduit un dispositif mis en place.

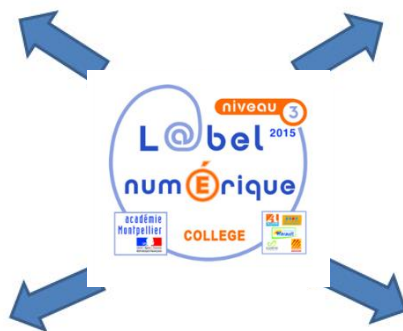
Les critères devront être remplis au plus tard à la rentrée 2017.

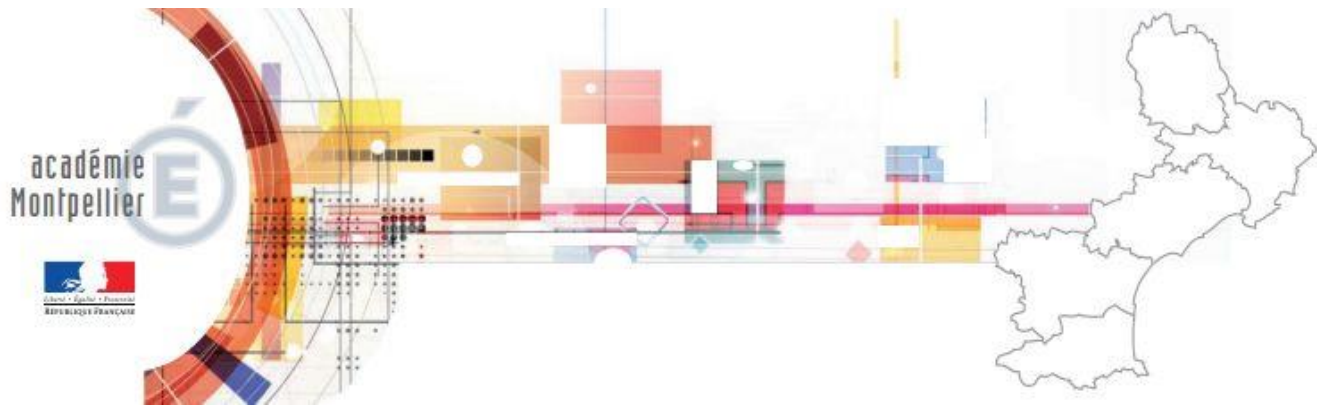
Atteste une dynamique d'établissement en matière d'usage du numérique

Permet aux établissements l'accès à
-un soutien spécifique de projets pédagogiques (ex : projets pédagogiques numériques)
-des moyens accrus (IMP indexées au L@bel)
-un accompagnement supplémentaire (ex formations)
En fonction du niveau de l@belisation

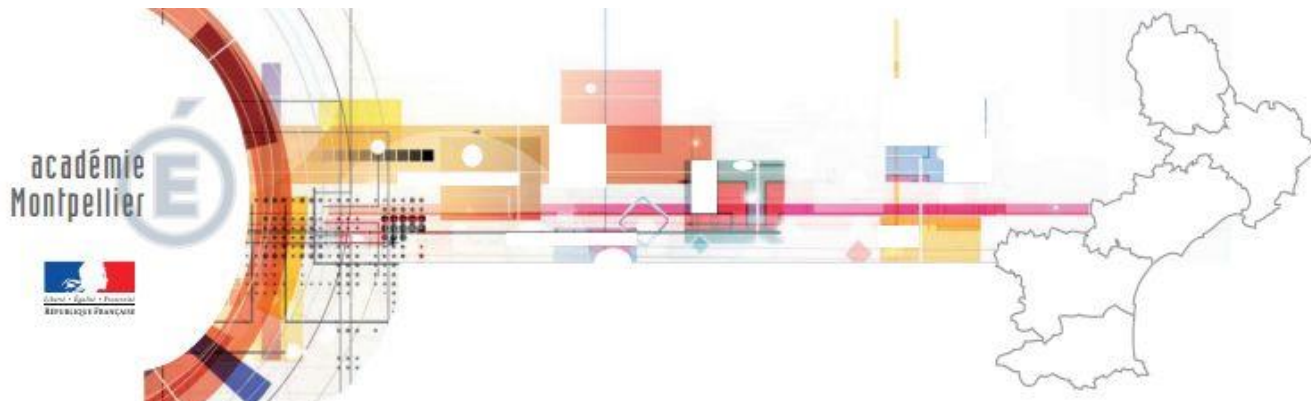
Conduit à une cartographie académique des usages du numérique correspondant aux 3 niveaux de labellisation

Entraîne une dynamique académique en matière d'usage du numérique :
-des critères de labellisation qui évolueront avec les avancées technologiques et pédagogiques, les briques de l'ENT, les nouvelles ressources numériques...
-un objectif académique de labelliser à terme tous les lycées (au moins au niveau 1)



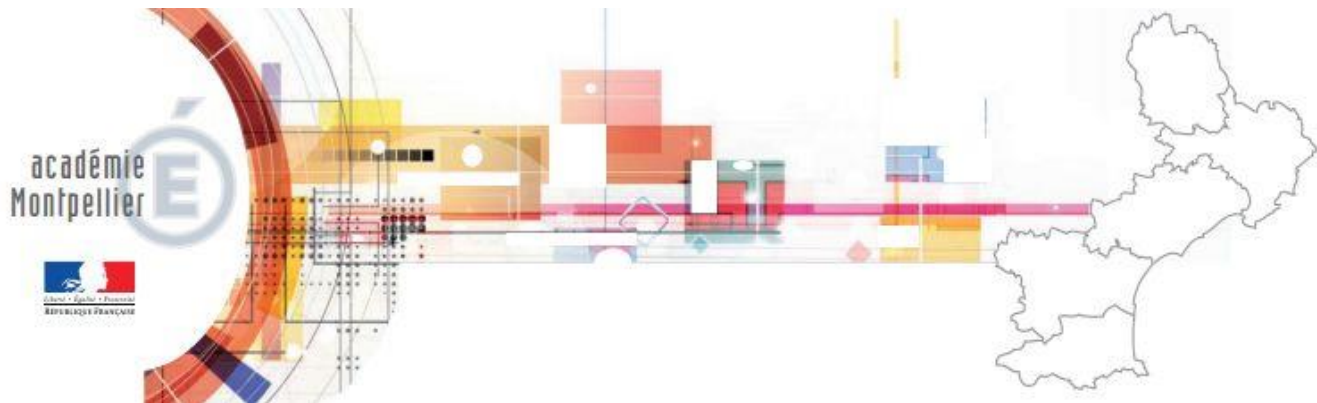



Critère	Intitulé	L@bel niveau 1	L@bel niveau 2	L@bel niveau 3
A.	Au niveau du pilotage du numérique dans l'établissement			
A.1	Présence d'un volet numérique dans le projet d'établissement et/ou dans le contrat d'objectifs.	obligatoire	obligatoire	obligatoire
A.2	Existence d'une charte d'usage du numérique intégrée dans le règlement intérieur.	obligatoire	obligatoire	obligatoire
A.3	Communication des informations au sein de l'établissement par voie numérique.	obligatoire	obligatoire	obligatoire
A.4	Présentation aux élèves du portail de génération d'identifiants et de mots de passe (portail ATEN) permettant notamment l'accès aux téléservices et à l'ENT académique.	obligatoire	obligatoire	obligatoire
A.5	Identification d'une personne ressource TICE (CoTICE) interlocuteur privilégié des utilisateurs permettant l'accès au numérique pour les usages dans l'établissement (pédagogiques et administratifs) et ayant un lien privilégié avec la direction des systèmes d'informations (DASI) et la collectivité de rattachement. (pré rempli ou à compléter)	obligatoire	obligatoire	obligatoire
A.6	Identification d'un CENT en charge de gestion de l'ENT académique dans l'établissement. (pré-rempli ou à compléter)	obligatoire	obligatoire	obligatoire
A.7	Mise en place du site internet « clé en main » proposé et hébergé par l'académie	obligatoire	obligatoire	obligatoire
A.8	Communication auprès des enseignants de l'existence du mémento annuel des usages du numérique produit par la délégation académique au numérique éducatif (DANE).	obligatoire	obligatoire	obligatoire
A.9	Communication auprès des parents et élèves d'un document présentant les outils numériques mis à leur disposition et s'appuyant sur le mémento annuel, dédié et modifiable produit par la DANE.	obligatoire	obligatoire	obligatoire
A.10	Existence d'un schéma d'organisation de l'établissement sur le numérique éducatif (acteurs, comité de pilotage dédié, conseil pédagogique dédié, pilotage des projets...) (document à déposer)	planifié	effectif	obligatoire
A.11	Mise en place d'une politique d'information sur les services de l'ENT académique à destination des parents.	planifié	effectif	obligatoire
A.12	Présentation de la politique numérique de l'établissement lors de la réunion de pré-rentrée des enseignants et/ou sur le site web établissement.	planifié	effectif	obligatoire



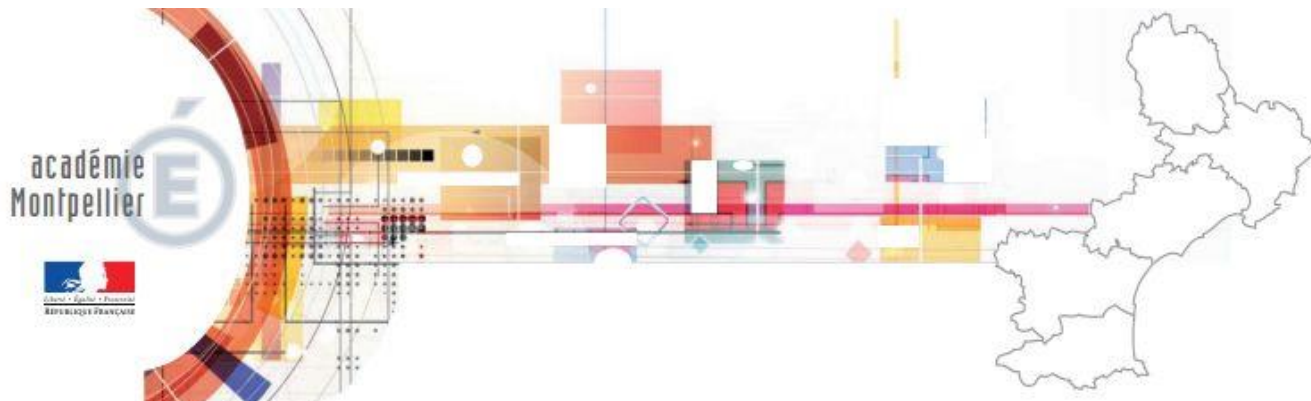
A.13	Présentation de la politique numérique de l'établissement lors de la réunion de rencontre parents professeurs.	planifié	effectif	obligatoire
A.14	Réservation des salles et matériels de l'établissement à l'aide de l'outil de réservation en ligne de l'ENT (GRR).	planifié	effectif	obligatoire
A.15	Présentation de la politique numérique lors d'un conseil d'administration une fois par an.	planifié	effectif	obligatoire
A.16	Présentation aux parents du portail de génération d'identifiants de mots de passe (ATEN).	planifié	effectif	obligatoire
A.17	Participation à la démarche de labellisation numérique des collèges en 2016 (pré-rempli).	effectif		







B.	Au niveau de l'équipement de l'établissement			
B.1	Existence de points d'accès Wi-Fi ou filaires permettant le travail autonome des élèves notamment au CDI.	obligatoire	obligatoire	obligatoire
B.2	Mise en place d'un filtrage des sites internet accessibles à travers la passerelle AMON réglée de façon à éviter l'utilisation de la bande passante pour des usages autres que pédagogiques.	obligatoire	obligatoire	obligatoire
B.3	Existence d'un poste informatique opérationnel, connecté au réseau (Wi-Fi et/ou filaire), dans chaque salle de cours (ou mise à disposition d'ordinateurs portables à chaque enseignant).	obligatoire	obligatoire	obligatoire
B.4	Débit internet adapté permettant l'usage pédagogique (débit garanti et SDSL).	au moins 4Mbits/s	au moins 8Mbits/s	au moins 10Mbits/s
B.5	Existence d'un matériel de vidéoprojection (fixe ou mobile) dans au moins 50 % des salles de classe.	50% des salles	entre 50% et 100 % des salles	100% des salles
B.6	Existence d'un dispositif de vidéoprojection interactif et/ou connecté à un équipement individuel mobile (EIM)	plus de 5 % des salles	plus de 20 % des salles	plus de 30% des salles
B.7	Accès internet pour les élèves.	plus de 20 % des salles	plus de 50 % des salles	plus de 80% des salles
B.8	Possibilité lors des séances des disciplines expérimentales de réaliser des expériences assistées par ordinateur (ExAO).	1 ordinateur et matériel d'acquisition pour 5 élèves	1 ordinateur et matériel d'acquisition pour 4 élèves	1 ordinateur et matériel d'acquisition pour 3 élèves
B.9	Existence de postes informatiques à disposition des élèves au CDI.	1 poste par tranche de 200 élèves	2 postes par tranche de 200 élèves	>2 postes par tranche de 200 élèves

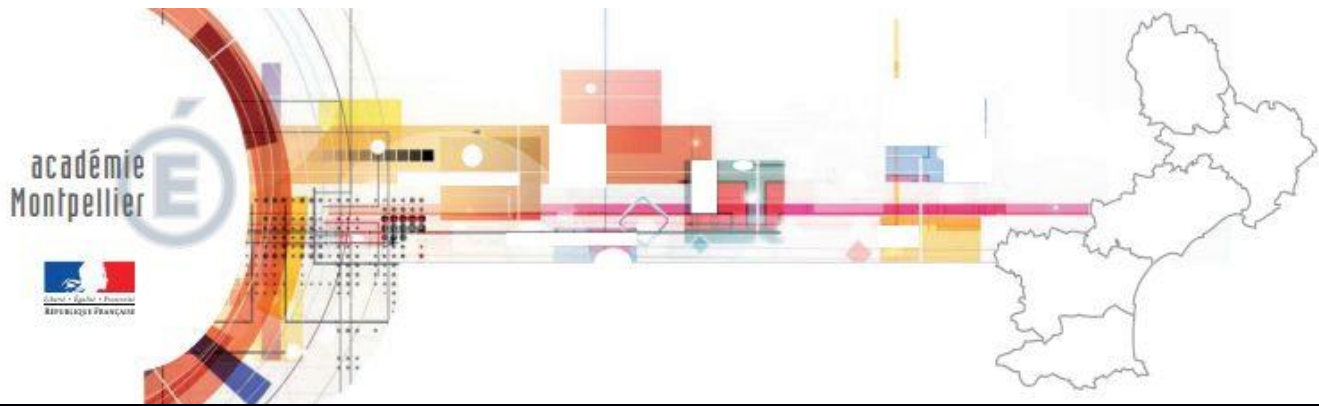


B.10	Nombre d'élèves par ordinateur dans l'établissement.	5	4	3 et moins
B.11	Existence d'une charte du Wi-Fi et/ou de l'utilisation de la bande passante.	à l'étude	planifié	effectif
B.12	Mise en place de bornes Wi-Fi couvrant la salle des professeurs permettant le travail des enseignants.	à l'étude	planifié	effectif
B.13	Déploiement d'équipements individuels mobiles pour un groupe d'élèves.	1 classe	1 niveau de classe	2 niveaux de classe
B.14	Mise en place d'une MDM (Mobile Device Management), solution permettant la gestion de la flotte d'équipements individuels mobiles.	effectif		
B.15 	Présence d'une imprimante 3D	effectif		

C.	Au niveau des usages pédagogiques			
C.1	Taux de fréquentation global (ratio nombre de visiteurs maximum mensuel, utilisateurs potentiels) de l'ENT académique de l'établissement fourni par l'indicateur d'usage (pré-rempli).	au moins 8 %	entre 15 et 25 %	> 25 %
C.2	Utilisation du cahier de textes numérique de l'ENT académique.	planifié	effectif	obligatoire
C.3	Gestion numérique en temps réel des notes et des absences	utilisation d'une application	application interopérable et accessible uniquement à partir de l'ENT académique	application interopérable et accessible uniquement à partir de l'ENT académique
C.4	Utilisation de manuels numériques dans des disciplines.	par certains professeurs en classe	par les élèves dans 1 ou 2 disciplines	par les élèves dans toutes les disciplines
C.5	Utilisation de l'offre pédagogique académique MCNC (« Mon Cartable Numérique du Collégien »).	par certains professeurs en classe	par les élèves dans 1 ou 2 discipline(s)	par les élèves dans presque toutes les disciplines



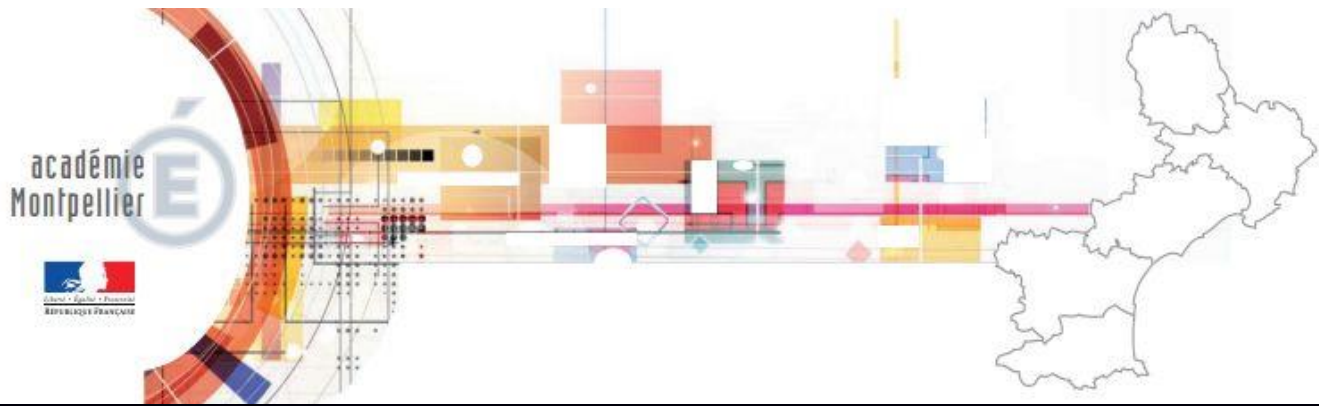
C.6	Intégration de l'offre académique MCNC sur des clés USB ou sur des EIM (équipements individuels mobiles) et/ou sur un espace partagé accessible à haut débit.	plus de 20 % des élèves	entre 30 et 50 % des élèves	plus de 50 % des élèves
C.7 	Intégration de pratiques pédagogiques dans l'espace moodle de l'ENT académique.	plus de 20 % des professeurs	entre 30 et 50 % des professeurs	plus de 50 % des professeurs
C.8 	Utilisation des ressources numériques S@fire mises à disposition par l'académie dans le cadre des enseignements.	plus de 10 % des professeurs	entre 10 et 20 % des professeurs	plus de 20 % des professeurs
C.9 	Utilisation par les élèves de la plate-forme de ressources pédagogiques S@fire intégrée dans l'ENT favorisant le travail en autonomie	au moins 5% des élèves	au moins 10% des élèves	au moins 25% des élèves
C.10	Intégration des ressources Eduthèque dans les enseignements.	à l'étude	effectif	effectif
C.11 	Intégration des ressources de la BRNE (Banque de Ressources Numériques pour l'Ecole) dans les enseignements.	à l'étude	effectif	effectif
C.12	Création de ressources pédagogiques à destination des élèves et consultable sur l'ENT académique.	plus de 20 % des disciplines	entre 30 et 50 % des disciplines	plus de 50 % des disciplines
C.13 	Utilisation de l'espace collaboratif Mahara de l'ENT dans les pratiques pédagogiques	au moins 5% des professeurs	au moins 10% des professeurs	au moins 20% des professeurs
C.14 	Utilisation de la ressource LaboMep mise à disposition par l'académie et accessible via l'ENT académique notamment pour l'accompagnement de l'enseignement des mathématiques	par au moins 1 professeur de mathématiques	par au moins la moitié des professeurs de mathématiques	par la totalité des professeurs de mathématiques
C.15	Présence d'un média numérique dans le collège (webradio, webTV, webjournal,...).	effectif		
C.16	Présence d'un média numérique collège dans l'ENT académique.	à l'étude	effectif	
C.17	Utilisation du portail cdi e-sidoc présent dans l'ENT académique.	effectif		
C.18	Utilisation de la baladodiffusion (ou équivalent) notamment dans l'enseignement des langues vivantes.	effectif		
C.19	Mise en place d'une éducation au numérique, aux médias et à l'internet responsable afin de responsabiliser les élèves dans leur utilisation d'internet et afin d'encourager leur esprit critique ainsi que leur autonomie face aux ressources présentes sur la toile.	à l'étude	effectif	




C.20	Utilisation du matériel d'ExAO dans le cadre de l'enseignement des sciences expérimentales.	effectif		
C.21	Mise en place d'un atelier disciplinaire ou pluridisciplinaire en dehors des heures de cours exploitant le numérique (autre que des échanges de mail).	effectif		
C.22	Utilisation de l'outil FOLIOS pour l'accompagnement à l'orientation et au parcours culturel de l'élève.	effectif		
C.23	Volonté affichée de développer des compétences numériques chez les élèves par la mise en place d'un dispositif de suivi d'acquisition de ces compétences.	à l'étude	planifié	effectif
C.24	Achat de ressources numériques (Proportion de la dépense totale (papier + numérique) annuelle consacrée à l'acquisition de ressources (%)).	au moins 10%	au moins 20%	plus de 30%
C.25	Mise en place d'une expérimentation utilisant un équipement individuel mobile pour les élèves (tablette, ordinateur, matériel hybride).	à l'étude	planifié	effectif
C.26	Expérimentation de pratiques pédagogiques innovantes utilisant les outils numériques (classe inversée, travail collaboratif...).	à l'étude	effectif	effectif
C.27	Usage d'équipements individuels mobiles par des élèves dans et hors l'établissement.	à l'étude	effectif	effectif
C.28	Utilisation d'un dispositif de visioconférence ou de webconférence au sein d'une action pédagogique	une fois dans l'année	2 à 5 fois dans l'année	plus de 5 fois dans l'année



D.	Au niveau de l'accompagnement des équipes pédagogiques et élèves			
D.1	Mise en place d'actions de formations permettant à tout enseignant de l'établissement de maîtriser les outils numériques courants mis à sa disposition (ENT, moodle, MCNC, S@fire, Eduthèque, FOLIOS, Mahara...).	obligatoire	obligatoire	obligatoire
D.2	Participation, chaque année, d'enseignants aux formations numériques organisées par l'académie dans le cadre du plan académique de formation (PAF).	obligatoire	obligatoire	obligatoire
D.3	Le référent numérique (RN) participe à la formation académique des RN pour être formateur dans son établissement.	obligatoire	obligatoire	obligatoire
D.4	Participation du RN à des actions de formation académique comme le séminaire académique sur le numérique éducatif.	obligatoire	obligatoire	obligatoire
D.5	Mise en place d'actions de formation sur les usages du numérique par le RN de l'établissement.	effectif	effectif	obligatoire



D.6	Communication auprès des enseignants sur les actions de formation sur les usages du numérique mises en place par le RN dans l'établissement.	à l'étude	effectif	obligatoire
D.7	Mise en place d'actions de formations à destination des élèves sur l'utilisation des outils numériques courant mis à leur disposition (ENT, moodle, MCNC, S@fire, FOLIOS, Mahara...).	à l'étude	effectif	obligatoire
D.8	Enseignants possédant la certification C2i2e ou s'engageant à la demander.	quelques enseignants	plus d'un tiers des enseignants	plus de la moitié des enseignants
D.9 	Inscription des enseignants à la CLISE 2018 (Semaine de la Classe Inversée)	1 à 3 enseignants	3 à 5 enseignants	Plus de 5 enseignants